Québec

Votre gouvernement



Collaboration recherchée – aidez-nous à acquérir des données pour la gestion des populations d'ours noirs en Outaouais



*Chasseurs, chasseuses, piégeurs et piégeuses : **votre collaboration est essentielle !***

Les dents des ours noirs que vous avez récoltées sont indispensables pour déterminer l'âge des individus et assurer une gestion responsable et durable des populations d'ours.

Pourquoi recueillons-nous les dents d'ours ?

L'analyse des dents nous permet de :

→ déterminer l'âge des ours prélevés ;

→ calculer des indicateurs d'exploitation et de productivité ;

→ suivre l'évolution des populations au fil du temps ;

→ ajuster adéquatement les modalités de chasse selon les régions.

***L'ours noir est une espèce particulièrement vulnérable à la surexploitation**, puisqu'il se reproduit relativement tard et que les femelles ne mettent pas bas chaque année. Un suivi précis de l'âge des individus nous offre donc un portrait fidèle de la population et permet une meilleure gestion de l'espèce.*

En participant au programme de collecte de dents, vous pourrez connaître l'âge de l'ours que vous avez récolté. Il suffit de conserver le numéro figurant sur votre fiche d'enregistrement et de visiter, environ un an plus tard, le site suivant :

👉Québec.ca/dents-orignaux-ours



1 - Photo : Frédérick Lelièvre

Comment participer ?

1 Obtenez un kit de prélèvement

Écrivez-nous à outaouais.faune@environnement.gouv.qc.ca

Nous vous ferons parvenir un kit de prélèvement ou la liste des lieux où vous pouvez vous en procurer un.

Chaque kit contient :

- des instructions illustrées pour le prélèvement des dents d'ours noir ;
- des petites enveloppes blanches pour insérer, dans chacune, la paire de prémolaires d'un ours prélevé et identifier l'échantillon ;
- une carte à conserver sur laquelle inscrire votre numéro d'enregistrement afin d'avoir accès en ligne à l'âge de votre ours ;
- une enveloppe-réponse préaffranchie ou les instructions pour retourner les petites enveloppes de dents.

2 Prélevez les dents

Prélevez les deux premières prémolaires de la mâchoire supérieure de chaque ours prélevé, en suivant les instructions fournies.

3 Retournez les échantillons

Deux façons de retourner les dents:

- en personne dans n'importe lequel des bureaux du ministère;
- par la poste avec l'enveloppe préaffranchie.

👉 Instructions détaillées disponibles ici : **Procédure d'extraction des dents pour l'ours noir**

Besoin d'aide supplémentaire pour l'extraction des dents ?

Visionnez la vidéo explicative :

📎 *https://www.youtube.com/watch?v=sRt2e0wyNTc*

Comment connaître l'âge de votre ours ?

Une fois les analyses complétées (généralement à l'été suivant), vous pourrez consulter l'âge de votre ours sur notre site Web :

👉Québec.ca/dents-orignaux-ours

Vous aurez besoin de :

- votre numéro de confirmation reçu lors de l'enregistrement de l'animal, **ou**
- votre numéro de permis de chasse ou de piégeage.

Le saviez-vous ?

💡 Les prémolaires sont de très petites dents, rarement plus longues qu'un centimètre. Leur prélèvement ne nuit donc pas à l'utilisation du crâne, notamment à des fins de taxidermie. Il arrive même fréquemment que ces dents tombent d'elles-mêmes lors du bouillage du crâne.

🤝 Merci de votre précieuse collaboration

Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution. Grâce à vous, nous pouvons effectuer le suivi et la gestion des populations fauniques à partir de données de bonne qualité.

👉 N’hésitez pas à partager cette infolettre dans votre réseau.

Bureau régional de la gestion de la faune de l'Outaouais

✉ outaouais.faune@environnement.gouv.qc.ca

☎ 819 243-6813

